Votre TA en action

L'an dernier, les fonds versés à l'ICP au titre de la taxe d'apprentissage ont permis de :

> développer nos **relations avec les entreprises** : Forum Entreprises, plateforme de recrutement en ligne, Junior entreprise...

> **généraliser** notre module de pré-professionnalisation « Habitus »

> accroître les **moyens informatiques, audiovisuels, documentaires** mis à disposition des enseignants et des étudiants.

Notre projet prioritaire 2016

Dans un monde professionnel de plus en plus numérisé, l'entreprise ne peut plus se passer des **compétences numériques**. Grâce à la création d'un **atelier du numérique** et de **salles d'innovation pédagogique**, nous pourrons :

> **former nos étudiants** à la maîtrise des outils numériques dans le cadre professionnel

> **développer des supports pédagogiques innovants** favorisant le travail collaboratif, la créativité et l'interactivité des étudiants.

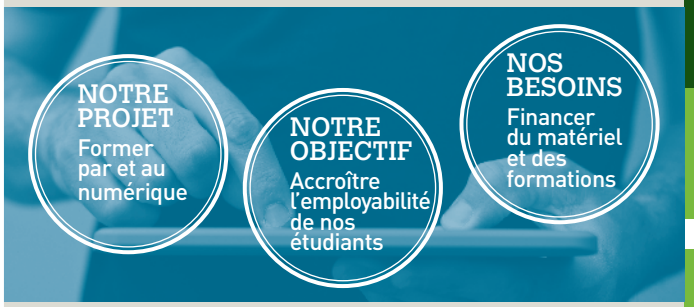

La taxe d'apprentissage est une ressource essentielle pour notre institution.

Par votre engagement à nos côtés, vous soutenez la professionnalisation et l'insertion professionnelle de nos étudiants.

3 actions pour verser votre taxe d'apprentissage 2016 à l'ICP

1 **CHOISISSEZ** un organisme collecteur
rapprochez-vous de votre OCTA ou de notre OCTA partenaire **OCTALIA**

2 **AFFECTEZ** votre T.A. à l'ICP
remplissez votre déclaration de T.A.
avant le 1er mars 2016
mentionnez que vous souhaitez l'affecter à l'**ICP**
21 rue d'Assas, 75270 Paris cedex 06
Code UAI 0755246 V

ICP habilité dans la **catégorie B**

3 **INFORMEZ**-nous
afin d'assurer le suivi de votre dossier
www.icp.fr/taxeapprentissage

ICP
INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
L'esprit grand ouvert sur le monde

CONTACT
Une question sur la T.A. ?
Nos partenariats entreprises ?
Isabelle Fenoy, Directrice du Mécénat et des Relations Entreprises
21 rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06 - Tél. : 01 44 39 84 82
Email : i.fenoy@icp.fr - Site internet : www.icp.fr

Établissement privé d'enseignement supérieur.
Association reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir des legs, donations et dons déductibles de l'IR et de l'ISF.

Photos : F. Albert, E. Flogny, Fotolia, ICP.

ICP
INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
L'esprit grand ouvert sur le monde

INVESTISSEZ votre Taxe Apprentissage 2016

La taxe d'apprentissage est un **impôt obligatoire** dont l'**affectation est libre.** En choisissant de verser votre taxe à l'ICP, habilité à la percevoir au titre de la catégorie B (Licences et Masters), vous faites de cette obligation fiscale un **réel investissement** pour votre entreprise.

3 Raisons de verser votre Taxe Apprentissage à l'ICP

1. Vous nous aidez à **professionnaliser nos formations** pour mieux répondre à vos besoins,
2. Vous contribuez à **développer l'esprit d'entreprise** de nos étudiants,
3. Vous permettez la mise à disposition de **moyens pédagogiques innovants.**

Partenaire actif de notre université, vous bénéficiez d'un **lien privilégié** avec nos étudiants, nos diplômés et notre corps professoral ainsi que d'un **renforcement de votre image** auprès de notre communauté universitaire.

REJOIGNEZ
NOS ENTREPRISES PARTENAIRES :

Sonepar, Adecco, JM Bruneau, Elior, Le Figaro, La Poste, Proximy, Cofely GDF Suez, Crown, Coca-Cola, Arcade, Bayard, Amplegest…

L'ICP, les entreprises au cœur de ses formations

L'ensemble des formations proposées par l'ICP en droit-économie-gestion, sciences humaines et sociales, lettres et langues favorisent la **pluridisciplinarité**, intègrent une **forte dimension éthique** et mettent l'accent sur la **personnalisation** et la **professionnalisation** des parcours.

Elles permettent, en favorisant le travail collectif, la créativité, l'ouverture aux autres et au monde, de développer les **compétences** et **qualités** attendues par le monde professionnel. Les étudiants de l'ICP sont ainsi rapidement opérationnels et en capacité de :

- **analyser** et **argumenter**, **communiquer** avec aisance
- **s'adapter**, faire preuve de **réactivité** et d'**autonomie**

Elles visent une **large palette de métiers** : RH et management (consultant en recrutement, chargé de gestion en RH, responsable paie, médiateur….), information, communication, édition (chargé de communication, journaliste, chargé d'études, éditeur, libraire…), droit (juriste, avocat…),économie sociale et solidaire, développement durable (chargé de mission environnement, conseiller en management environnemental, éco-conseiller…), langues, culture et tourisme (traducteur, interprète, voyagiste, guide-conférencier, animateur culturel, commissaire-priseur, marketing…)…

Cinq d'entre elles sont enregistrées au **Répertoire National de Certification Professionnelle** (RNCP).

L'ICP en chiffres

6 facultés, **5** instituts, **11** écoles associées

Plus de **160** parcours pédagogiques

135 universités partenaires dans **33** pays

10 000 étudiants dont **1/3** d'étrangers

1 unité de recherche, plus de **70** enseignants-chercheurs

600 enseignants dont plus de 50% de professionnels